GILLES KEPEL

LE GIA À TRAVERS SES PUBLICATIONS

SIX ANS APRÈS L'INTERRUPTION des élections législatives algériennes par le pouvoir, la guerre civile a atteint à la fois un niveau d'horreur et une complexité qui paraissent défier la logique. Les tueries, les mutilations de femmes, de vieillards et d'enfants sont devenues aussi habituelles que difficiles à interpréter. Pour autant, chacun des camps en présence s'efforce d'enrôler les victimes au service de la cause – ou des intérêts – qu'il défend. Le gouvernement et ses divers alliés stigmatisent par là la barbarie de leurs adversaires et y voient un argument majeur pour se présenter comme les seuls garants du retour à la paix sociale et à la civilité – cherchant ainsi à priver de crédibilité la mouvance islamiste qui, quand elle n'est pas accusée dans son ensemble d'avoir perpétré pareils forfaits, est présentée comme la matrice d'où le terrorisme du Groupe islamique armé est sorti ou, à tout le moins, comme une instance impuissante à le résorber[1]. Quant à la mouvance islamiste « modérée » issue du Front islamique du salut et à ses soutiens, dans le monde musulman comme en Occident, elle s'efforce d'imputer tout ou partie des tueries à l'armée algérienne et n'admet du bout des lèvres l'existence du GIA – qui la gêne considérablement par ses références exclusives

1. Voir par exemple le quotidien algérois *Le Matin*, qui titre, le 7 octobre 1997, « GIA-islamistes : la connivence », et fait remonter les origines du GIA à la « récupération » par le FIS, dès 1989, de la « bande à Bouyali », qui avait pris le maquis de 1982 à 1987. Le même journal écrit, le 10-11 octobre, qu'« en 1990 Ali Benhadj, numéro deux de l'ex-FIS, confiait à Mansouri Meliani [ancien "bouyaliste", fondateur en 1991 d'un groupe qu'il nomme GIA, arrêté puis exécuté en août 1993] de grandes sommes d'argent, avec comme seule instruction la formation des groupes armés ».

à l'islam – que pour le réduire à un groupuscule manipulé par les services spéciaux du pouvoir[2].

Nous voudrions ici partir d'une autre lecture des événements, qui pose comme postulat l'existence et la structuration effective, tout au long de la guerre civile, d'une sensibilité islamiste radicale qu'a incarnée le mouvement appelé GIA[3], et qui pousse à son paroxysme les contradictions intervenues au sein de la mouvance islamiste mondiale depuis les années 1980. Ce postulat s'appuie sur l'observation d'un certain nombre d'itinéraires militants et sur un corpus de publications et proclamations doté d'une cohérence doctrinale, dont plusieurs peuvent être attribuées à des acteurs identifiables. Il s'efforce enfin de mettre en rapport la division idéologique survenue au sein de la mouvance islamiste entre les héritiers du FIS, d'une part, et les partisans
68 du GIA, de l'autre, avec la rupture entre les groupes sociaux différents qu'avait réussi à fédérer le Front islamique du salut entre 1989 et 1991 – bourgeoisie pieuse, jeunesse déshéritée urbaine, *intelligentsia* islamiste[4]. L'émergence du GIA et son indépendance par rapport aux héritiers du FIS questionne la perte d'emprise de ceux-ci sur certaines couches populaires radicalisées. Là où le FIS s'était efforcé de mettre en œuvre une stratégie de rassemblement de groupes sociaux divergents autour de mots d'ordre unificateurs (État islamique, application de la *chari'a*, etc.) sans trop en préciser la signification concrète, le GIA a très rapidement situé son action, à l'inverse, dans la perspective d'une exacerbation des contradictions de la société. Il a mobilisé un corpus de doctrine islamique particulier, le « salafisme djihadiste » (voir ci-dessous), afin d'exclure de la communauté des croyants – et, dans les faits, de condamner à mort et d'exécuter quand il le pouvait –, non seulement les « impies » et « apostats » (*kuffar* et *murtaddun*)

2. Voir parmi d'autres *Al Sabil*, « bulletin hebdomadaire des partisans du FIS au Royaume-Uni », n° 100, 18 juillet 1997, qui rappelle que « les actes criminels du GIA n'ont rien à voir avec l'islam, ni avec le FIS, ni avec ses chefs ». Le même titre (n° 109, 19 septembre) attribue les massacres de cette époque à « un complot ourdi et mené par le régime contre le peuple algérien ». Voir également les déclarations d'Ali ben Hajar, ancien élu député du FIS en 1991 puis fondateur d'un groupe armé qui a fait scission du GIA en 1996, selon lesquelles ce dernier est infiltré par les forces de sécurité (*Al Hayat*, 20 juin 1997). La thèse d'un GIA exclusivement manipulé par les services secrets algériens est longuement développée par les dirigeants du FIS interrogés pour le livre d'entretiens menés par Patrick Denaud, *Algérie, le FIS : sa direction parle...*, Paris, L'Harmattan, 1998.

3. Certains auteurs utilisent le pluriel (« les GIA ») pour marquer la dimension de nébuleuse du groupe, la coexistence de ses diverses tendances et scissions, etc.

4. Sur ces catégories, voir notre article, « Les batailles de l'islamisme », *L'Histoire*, n° 220, p. 18.

(c'est-à-dire le pouvoir algérien et ses partisans, nationaux comme étrangers), mais aussi les « hérétiques » (*mubtadi'a*), à savoir les autres tendances islamistes issues du FIS, accusées de faire prévaloir l'intellect (*'aql*) sur la stricte application des principes originels de la loi islamique telle que la comprennent (*naql, chari'a*) les militants du GIA. Exclusions doctrinales et fragmentation sociale sont ainsi allées de pair tout au long de la guerre civile. Après une première période, jusqu'en 1995 environ, où l'intensité de la violence a menacé le pouvoir algérien et miné sa crédibilité internationale quant à sa survie à terme, les dernières années ont vu la doctrine et les actions du GIA se concentrer contre ses rivaux dans la mouvance islamiste, puis contre la société indifférente au *djihad* – dans une fuite en avant qui a considérablement affaibli la mouvance dans son ensemble, et a par contrecoup renforcé la position du régime. Cette dernière période, qui correspond aux « émirats » de Djamel Zitouni et 'Antar Zouabri a, de ce fait, concentré les suspicions sur l'infiltration du GIA par les services spéciaux algériens. Si cela est avéré, cela n'aura en tout état de cause qu'accéléré le processus déjà engagé de fragmentation de la base sociale de la mouvance islamiste, d'accentuation des contradictions en son sein, éloignant d'autant la perspective de sa conquête du pouvoir.

Filiation et Antécédents du *Djihad* Armé Algérien

Vouloir écrire l'histoire de l'islamisme armé algérien serait une entreprise prématurée, du fait du caractère clandestin de celui-ci, de la difficulté d'accès aux acteurs, de collecte des sources, et des questions irrésolues sur l'authenticité des documents et la fiabilité des informateurs. On peut toutefois restituer, à partir de divers recoupements, quelques points de repère qui en établissent les grandes filiations.

Sur le plan international, la référence première pour tous les mouvements de *djihad* armés contemporains est la guerre contre les Soviétiques en Afghanistan, qui a fédéré, à Peshawar et dans ses environs, outre les moudjahidines afghans eux-mêmes, tout un milieu islamiste radical venant du monde arabe, d'Asie, voire d'Europe ou d'Amérique. A cette occasion, le Palestinien 'Abdallah 'Azzam, fondateur du « Bureau des services aux combattants du *djihad* » a théorisé[5] le *djihad* armé tel qu'il souhaite le revivifier de nos jours. Après la Palestine,

5. En particulier dans la revue intitulée *Al Djihad*, qui paraît à partir de décembre 1984.

l'expérience afghane fait figure de modèle qui doit pouvoir être reproduit partout dans le monde, lorsque les circonstances sont propices : la Bosnie, la Tchétchénie, le Cachemire sous administration indienne, le sud des Philippines s'inscrivent dans une séquence où l'on retrouvera parfois, aux côtés des combattants indigènes, les mêmes « djihadistes professionnels ». Il en ira de même pour l'Algérie ; quelques centaines d'Algériens ont fait le voyage et l'entraînement à Peshawar – l'un d'entre eux étant même devenu le gendre, puis le successeur d''Azzam après l'assassinat de celui-ci en novembre 1989. Ils reviennent au pays à la fin des années 1980, auréolés de prestige et ayant bénéficié d'une expérience qu'ils mettront à profit. Trois au moins des émirs du GIA sont passés par Peshawar.

A l'occasion des événements afghans, un courant de pensée dont
70 les éléments étaient restés jusqu'alors épars se structure à l'intérieur de la mouvance islamiste. Il fait un bilan critique de mouvements comme les Frères musulmans égyptiens (fondés par H. El Banna en 1928, et rénovés doctrinalement par Sayyid Qotb dans les années 1960) – et, ultérieurement, le FIS algérien –, auxquels il est reproché de vouloir établir l'État islamique en usant de catégories politiques occidentales (création de partis, participation aux élections, etc.) qui sont autant d'« innovations » hérétiques (*bid'a*) car non attestées dans la tradition islamique. Ce courant se donne le nom de « salafiste djihadiste », marquant par là une double filiation. Les *salaf* (« pieux ancêtres ») sont les musulmans des premiers temps dont les comportements doivent être l'unique source d'inspiration, voire d'imitation littérale. La référence à leur modèle passe par la tradition de l'école hanbalite (Ahmad Ibn Hanbal, 780-855), prolongée par son disciple Ibn Taïmiyya (1263-1318) – de toutes les écoles juridiques islamiques la plus hostile à toute interprétation humaine qui « moderniserait » le Texte. La monarchie séoudienne – qui a diffusé dans les mosquées du monde entier des réimpressions des œuvres complètes d'Ibn Taïmiyya – est l'un des aboutissements de ce courant, mais dans un sens socialement conservateur. Elle est affligée du sobriquet de « cheikhiste » (en référence aux « cheikhs du pétrole ») par ceux des salafistes qui veulent porter le *djihad* partout où ils le peuvent et reprochent à Riyad de s'en tenir à la dimension morale de la réislamisation, sans porter atteinte à l'ordre mondial dominé par l'Amérique « impie »[6]. Ces der-

6. Cf. *Is It Salafism or Sheikhism ?*, cassette vidéo par le cheikh Abou Hamza, Dar ul Ghorba (Londres, s.d. [1997]).

niers se veulent « djihadistes » par opposition aux « cheikhistes » et constituent un milieu de « militants professionnels » éparpillés entre le Pakistan, l'Afghanistan des talibans, le dernier front actif en date du *djihad*, et le sanctuaire par excellence qu'est Londres – où ils disposent de leurs mosquées, de leurs publications et de leurs sites en-ligne sur la toile. Ce courant servira de relais international et de ressource doctrinale au GIA durant les années 1990.

Enfin, en Algérie même, les années 1980 ont été marquées par l'émergence d'un groupe islamique radical, le « Mouvement islamique armé » (MIA), dirigé par Moustapha Bouyali, qui a pris le maquis entre 1982 et 1987, date de son élimination par la gendarmerie. Rejouant la geste du FLN contre la France entre 1954 et 1962 sur les lieux mêmes de la guerre d'indépendance, il a mis en œuvre sur le territoire algérien un *djihad* – alors assez fruste et sans grand impact social – contre le régime « impie ». Ali Benhadj, l'un des deux principaux dirigeants du FIS, a été l'un de ses lieutenants – et la première livraison de l'organe du parti, *El Mounquidh*, le 5 octobre 1989, ouvrait sa une sur l'exigence de la libération de tous les militants du groupe encore emprisonnés. Parti « attrape-tout », le FIS a absorbé dès 1989 nombre d'anciens « bouyalistes » – afin d'éviter que ne se structure en dehors de lui une frange islamiste radicale incontrôlée –, mais ces derniers ont repris leur liberté dès l'été 1991. Cette époque correspond aux suites de l'échec de la « grève insurrectionnelle » à laquelle le FIS avait tenté d'appeler en juin 1991, puis à l'emprisonnement de ses deux principaux dirigeants, Abassi Madani et Ali Benhadj. La conséquence en fut l'influence croissante sur le parti, lors du congrès de Batna, en juillet, du courant « algérianiste »[7] hostile au *djihad* et partisan de la voie électorale pour accéder au pouvoir.

L'Émergence des Groupes Armés

Entre l'été 1991 et la fin 1992, apparaissent simultanément un certain nombre de groupes islamistes armés qui entreprennent des actions de deux ordres : attaques spectaculaires contre des places fortes ou des lieux symboliques du pouvoir, création de maquis et, ultérieurement,

7. Issu d'un groupe de technocrates et d'universitaires de la région de Tlemcen, ce courant élitiste fut notamment incarné par Mohammed Saïd ; il encourut, dès avant la création du FIS, l'opprobre des prédicateurs « salafistes » algériens, qui mettaient en doute son caractère islamique. Sur ces controverses, et sur l'histoire du FIS, voir Séverine Labat, *Les Islamistes algériens*, Paris, Éd. du Seuil, 1995.

de « zones islamistes libérées » dans les espaces péri-urbains. Le premier acte considéré rétrospectivement comme le « déclenchement du *djihad* » en Algérie est l'attaque de la caserne de Guemmar, en novembre 1991, dont les victimes sont retrouvées mutilées. En février 1992, l'amirauté d'Alger est attaquée et, en août, un attentat à l'aéroport, qui fait de nombreuses victimes civiles, est attribué par les autorités aux islamistes armés. L'un des groupes qui se manifestent alors, qui signe Mouvement islamique armé (MIA), dénie toute responsabilité. Le sigle, qui reprend celui du groupe de Bouyali, est en fait utilisé par divers mouvements indépendants les uns des autres.

Une première tendance, dont la figure emblématique est Abdelkader Chebouti, paré du titre de *liwa* (général) et du surnom de « Lion des montagnes », investit le maquis dans la région de Lakhdaria. Au
72 gré des regroupements et des dissensions, cette tendance prendra des noms divers (notamment, Mouvement pour l'État islamique, ou MEI) et fournira en définitive la matrice de l'Armée islamique du salut (AIS), qui se fait connaître sous cet intitulé à partir de l'automne 1993. Elle se veut le bras armé du FIS dissous, et traduit sur le terrain militaire la politique élaborée par les dirigeants du FIS en exil ou restés en Algérie. Elle subit quelques vicissitudes et fluctuations qui tiennent aux conflits entre les diverses tendances qui se disputent l'héritage du parti, mais paraît, en 1998, en phase avec l'Instance exécutive du FIS à l'étranger (IEFE) dirigée depuis l'Allemagne par Rabah Kebir, et, à Alger, avec Abdel Kader Hachani, dirigeant du parti après l'été 1991, emprisonné en 1992 puis élargi en juillet 1997. Dans l'ensemble, elle a mené une guérilla « professionnelle » contre l'armée algérienne, marquant la présence du courant issu du FIS sur la scène politico-militaire afin de construire, par là même, un rapport de force lors de négociations avec le pouvoir. Instrument militaire au service d'une politique, elle a appliqué la trêve signée par ses chefs avec le régime en octobre 1997 – marquant ainsi qu'elle était dépourvue d'une idéologie propre par rapport à celle des dirigeants du FIS. Le *djihad*, pour l'AIS, n'est pas une fin et ne fait pas l'objet d'une théorisation particulière : il n'est qu'un moyen contingent, circonstanciel, au service de la participation politique des couches moyennes pieuses dont les héritiers du FIS se veulent les représentants.

Tout autre est la logique qui a prévalu à la constitution du GIA. N'étant pas dépendant d'une instance politique extérieure à son appareil militaire, il a non seulement repris la théorisation du *djihad* élaborée par le courant « salafiste djihadiste », mais l'a en quelque sorte

fétichisée, faisant du *djihad* une fin en soi. Cela lui a interdit toute pensée autonome du politique et du social de l'Algérie d'aujourd'hui et a entraîné sa pratique dans une spirale de plus en plus sectaire et isolée, qui a amené ses militants de la lutte armée initiale contre l'État à l'attaque des autres courants de la mouvance islamiste, à des purges sanglantes dans ses propres rangs, ainsi qu'à des massacres indiscriminés dans la population, justifiés *a posteriori* par l'« apostasie » prêtée aux victimes ou à leurs proches. Cette évolution a pu être encouragée par des manipulations et s'est avérée, à terme, profitable au pouvoir en place à cause des réactions de rejet qu'elle suscitait dans la population. Mais elle nous paraît principalement à mettre en rapport avec la sensation d'isolement, de rage, de désespoir politique des milieux de la jeunesse déshéritée d'où le GIA semble avoir tiré l'essentiel de son recrutement. Elle illustre l'absence de toute perspective de prise du pouvoir en alliance avec les classes moyennes pieuses, comme cela avait été envisageable à l'époque du FIS légal (1989-1992), mais dont l'éventualité a définitivement disparu avec la signature de la trêve entre l'AIS et le régime, à l'automne 1997.

La Succession des « Émirs »

L'émergence du courant qui s'intitulera GIA, au cours de l'année 1992, se fait autour d'un agrégat de militants, anciens d'Afghanistan comme Tayyeb el Afghani, responsable de l'attaque de Guemmar – arrêté et exécuté cette même année – et Mansouri Meliani, ancien compagnon de Bouyali, responsable de l'attaque de l'amirauté, arrêté en juillet. Le GIA attire également de petits groupes autonomes islamistes des quartiers défavorisés du Grand Alger[8] et tire parti de la concentration de nombreux militants et sympathisants islamistes dans des camps de relégation qui sont autant d'écoles de formation pour un certain nombre de futurs participants au *djihad* armé. Cette période de gestation assez confuse aboutira finalement à la naissance du GIA, annoncée par la publication du bulletin *Al Chahada* (« La profession de foi ») en décembre 1992, lequel est dirigé par Abdelhaq Layada, un ancien tôlier âgé de 33 ans. Ce sont les premiers textes attribués à un groupe qui, en se nommant GIA, se différencie radicalement du FIS et, ce

8. Sur la mise en place de la guerre civile et son analyse sociale, lire Luis Martinez, *La Guerre civile en Algérie*, Paris, Karthala, 1998.

faisant, de la mouvance armée qu'anime Abdelkader Chebouti et qui aboutira à l'AIS.

Après l'arrestation de Layada, au Maroc, en juin 1993, paraît à partir de Londres l'hebdomadaire *Al Ansar* (« Les partisans[9] »), qui se fera le porte-parole du GIA et le lien avec la mouvance « salafiste djihadiste » internationale. En septembre, il annonce l'allégeance du groupe à son nouvel émir, Mourad Si Ahmed, surnommé Dja'far al Afghani, en référence à son passage par l'Afghanistan. Son « émirat », qui dure jusqu'à son exécution par l'armée en février 1994, est marqué par une intensification de la violence, notamment contre les étrangers, une emprise significative sur certains quartiers populaires d'Alger et la mise en place de réseaux de soutien en Europe, comme le montre la parution régulière d'*Al Ansar*.

Avec son successeur, Cherif Gousmi, surnommé Abou Abdallah Ahmed, « émir » de mars 1994 à sa mort au combat en septembre suivant, le GIA paraît en passe d'acquérir l'ascendant sur l'ensemble de la mouvance islamiste armée : le nouvel émir est rejoint par Mohammed Saïd et Abderrazaq Redjam, deux anciens dirigeants du FIS passés à la clandestinité, pourtant issus de la tendance « algérianiste » tenue pour « modérée », qui élargissent considérablement l'impact du mouvement. La « guerre totale » prônée par le groupe se traduit, outre une insécurité généralisée, par des coups portés aux étrangers – notamment les Français.

Lors de l'« émirat » qui suit, celui de Djamel Zitouni, surnommé Abou Abderrahman Amin, la violence est à son paroxysme et fait la une de la presse internationale : détournement sur Marseille d'un Airbus d'Air France à Noël 1994, assassinat de quatre Pères blancs trois jours plus tard, voiture piégée contre le commissariat central d'Alger qui cause des centaines de morts et de blessés en janvier, etc. Le *djihad* est porté en France, avec les attentats de l'été et de l'automne 1995. Mais c'est également pendant cet « émirat » que commencent sur une grande échelle les « purges » intra-islamistes : l'imam Sahraoui, figure emblématique du FIS en France et garant de la « sanctuarisation » de l'Hexagone, est abattu à Paris en juin 1995, au début de la campagne d'attentats, et surtout les « ralliés » Mohammed Saïd et Abderrazaq Redjam sont exécutés avec nombre de leurs partisans pour « athéisme », ainsi que plusieurs anciens d'Afghanistan, à

9. Le terme désigne dans la terminologie islamique les « partisans » que le Prophète trouva à Médine lorsqu'il s'y réfugia lors de l'Hégire (622).

la fin de 1995. Ces exécutions ont alimenté les accusations de manipulation portées contre Zitouni par le reste de la mouvance islamiste. La dernière des actions spectaculaires de son « émirat », l'enlèvement puis l'assassinat de sept moines à Tibéhirine, au printemps 1996, a eu pour conséquence la cessation de la parution à Londres de l'hebdomadaire *Al Ansar*, dont les rédacteurs, le Palestinien Abou Qatada et le Syrien Abou Mouss'ab, « salafistes djihadistes » en vue, prenaient de la sorte leurs distances avec le GIA. La mort de Zitouni se serait produite dans ce contexte trouble, en juillet 1996.

Sous son successeur 'Antar Zouabri surnommé Abou Talha, la production de textes idéologiques du GIA s'intensifie : une livraison de la revue *Al Jama'a* – qui se présente comme « organe du GIA » – publie en septembre 1996 un long entretien avec l'« émir » et un historique du groupe. Fin février 1997, *Al Ansar* reparaît depuis Londres, sous l'égide de l'Égyptien Abou Hamza, qui contrôle la mosquée de Finsbury Park, dans le nord de la capitale britannique. Un texte de 58 pages, préfacé par Zouabri et signé par le *mufti* du GIA, Abd al Mou'min Zoubeir, *Le Sabre Tranchant face à ceux qui frappent les pieux moudjahidines et demeurent parmi les impies*, y est diffusé ; il revient sur les purges et les justifie. Le mois suivant, Abou Hamza en diffuse un commentaire de 32 pages, *« Al Ansar » fait briller Le Sabre Tranchant*, qui reprend la même thématique en mobilisant le corpus théologique du courant « salafiste djihadiste », notamment des citations d'Ibn Taïmiyya. Il constitue l'aboutissement de la pensée politico-religieuse du GIA et sa réification idéologique comme groupe islamiste ultraradical, pris dans une logique de secte et coupé des réalités sociales. Toutefois, la perpétuation de massacres imputés au GIA en Algérie, puis la diffusion d'un communiqué signé par Zouabri qui justifie l'assassinat de toute personne qui ne soutient pas le GIA, amènent Abou Hamza à annoncer à son tour qu'il cesse de soutenir le groupe et à suspendre la publication d'*Al Ansar* fin septembre 1997. Depuis lors, il n'est plus parvenu en Europe, à notre connaissance, de publications d'ampleur se réclamant du GIA [10].

10. L'« émirat » d'Antar Zouabri est marqué par deux scissions importantes, dirigées par Ali ben Hajar (voir note 2 ci-dessus) et Hassan Hattab, qui se réclament d'un GIA « authentique » et dénoncent l'infiltration du GIA-Zouabri. A la date où cet article est achevé (mai 1998), aucun de ces deux groupes ne dispose de relais internationaux capables de produire un discours idéologique comparable à celui d'*Al Ansar*.

APERÇUS SUR L'IDÉOLOGIE DU GIA

La chronologie succincte que nous avons proposée distingue deux phases dans l'histoire brève et encore imprécise du groupe : jusqu'à l'année 1995, il semble en mesure de détenir une certaine capacité de rassemblement, comme en témoigne le ralliement de Mohammed Saïd et de ses amis. En revanche, après leur élimination, la logique qui paraît prévaloir est celle d'une épuration continuelle. La plupart des textes qui nous sont parvenus datent de cette dernière phase : publiés sous l'« émirat » de Zouabri, ils élaborent une ligne « salafiste djihadiste » de plus en plus étroite, qui rejette la mouvance des Frères musulmans, principale composante de l'islamisme contemporain, et

prend même nettement ses distances avec Sayyed Qotb, intellectuel islamiste issu des Frères, exécuté par Nasser en 1966, et principale source d'inspiration des mouvements radicaux des années 1970-1980, notamment à travers son livre *Ma'alim fi-l tariq* (« Signes de piste »). Face à ces islamistes qui utilisent les savoirs et les méthodes politiques occidentales, les « salafistes djihadistes » affichent leur refus de ces catégories, et s'en tiennent à une lecture très stricte des textes. Les rapports avec les individus et avec la société y sont codifiés selon le prisme juridique de la situation de *djihad*, sur des territoires dont l'État serait aux mains d'« impies originels » (*kuffar*) ou d'apostats (*murtaddun*). Ces catégories rigides posent de nombreux problèmes de définition et d'application : quel est le critère qui permet de qualifier de la sorte un individu ? Qui est habilité à en décider ? Mal équipé en ce domaine, à cause de l'inexistence, dans ses rangs, de cadres connus qui aient une science profonde du corpus islamique, le GIA a eu recours à l'aide du courant « salafiste djihadiste » international, notamment à travers les rédacteurs moyen-orientaux d'*Al Ansar*, basés à Londres.

Cela explique le caractère composite de cette revue, dont les livraisons juxtaposent des communiqués du GIA, des nouvelles des autres fronts du *djihad* dans le monde (elle s'intitule en effet « publication des partisans du *djihad* en Algérie et en tous lieux ») et des textes doctrinaux vantant la centralité du *djihad*, rédigés dans une langue archaïsante, souvent en prose rimée (*saj'*) riche en mots rares, très difficile à comprendre pour un lecteur possédant un bagage moyen en arabe littéraire, et d'autant plus pour les militants algériens du GIA quand ils sont issus de milieux populaires faiblement alphabétisés.

L'argument d'autorité sur la nécessité du *djihad* et son extension aux impies, apostats et hérétiques, qui provient de ces textes doctrinaux, ne peut donc guère procéder du raisonnement (*'aql*), régulièrement dénigré, mais de l'adhésion émotive à ce qui est présenté comme la lettre de la Loi révélée (*chari'a*). Le champ sociopolitique y étant figé en catégories exprimées en vocabulaire religieux, il ne saurait se prêter à dialogue ou à négociation. Ainsi, l'un des principaux slogans qui ponctuent tracts et publications proclame : « Ni dialogue, ni compromis, ni trêve avec les apostats » – par opposition à la trêve proclamée par l'AIS en octobre 1997.

Toute forme de « négociation » avec le pouvoir « apostat » est abhorrée à travers les publications du GIA. Sont visés par ces anathèmes les dirigeants de l'AIS et du FIS, mais plus encore les « algérianistes » qui ont rejoint le groupe sous l'émirat de Cherif Gousmi et ont été liquidés sous celui de Djamel Zitouni. Après l'exécution de Mohammed Saïd, en novembre 1995, de nombreuses pages ont été consacrées à dénoncer « l'hérésie algérianiste renégate ». Elles permettent de percevoir comment, par différenciation d'avec celle-ci, le GIA se perçoit à l'intérieur du champ islamique algérien. Ainsi, dans un article paru dans la revue *Al Jama'a* en septembre 1996, l'« école algérianiste » est présentée comme « le prolongement de l'école rationaliste que dirigeait Jamaleddin el Afghani[11], le franc-maçon impie » ; dans cette lignée est également dénoncée l'Association des oulémas algériens créée par Ben Badis en 1931 – dont s'inspirera pourtant l'essentiel de la sensibilité islamiste algérienne ultérieure, en particulier le FIS. On y voit donc le GIA se mettre en dehors de cette tradition de façon explicite. Parmi les principes dont s'inspirent les « algérianistes », et que les « salafistes djihadistes » du GIA rejettent point par point, on relève, outre « la sanctification de la raison et sa précédence sur la transmission [de la Vérité révélée] », l'acceptation de tout ce qui ne contredit pas explicitement l'islam (comme la démocratie), « la suspension du *djihad* ou la réduction de son champ d'application » en ce qu'il est « un moyen non civilisé » qui ne convient pas à notre époque, ainsi que le rapprochement avec l'Occident, la relativisation de certaines obligations ou interdits comme le port du voile, de la barbe, ou la mixité, etc. Le texte présente les algérianistes comme des opportu-

11. Ce penseur, mort en 1897, est considéré comme le père du « retour à la tradition des pieux ancêtres », que l'on nomme « réformisme » ou « salafisme ». Mais sa filiation est niée par les salafistes militants contemporains, comme l'illustre ce texte.

nistes qui ont attendu que le FIS gagne les élections municipales de juin 1990 pour l'infiltrer et s'emparer de sa direction, puis ont tenté la même opération avec le GIA, lorsqu'il leur est apparu que celui-ci était en position de force en 1994 : « Après avoir considéré que le *djihad* était un moyen non civilisé, les événements les ont conduits à changer leur opinion et ils ont voulu l'utiliser comme un moyen de pression sur le *Taghout*[12] apostat afin qu'il revienne à la voie électorale et à la démocratie. » Cela aurait justifié leur liquidation, pour trahison des idéaux et de la finalité du *djihad*. A travers ce texte, on peut percevoir que les termes dogmatiques utilisés pour qualifier les acteurs politiques autres que l'émir du GIA et ses fidèles sont tous porteurs d'une valeur négative qui sacralise leur exclusion et leur illégitimité radicale : ce ne sont qu'impies, athées, hérétiques, etc., avec lesquels
78 aucun contact n'est possible. Seule la petite communauté des purs, des partisans du *djihad* fétichisé, est dans le vrai – les autres sont l'objet de ce *djihad*, c'est-à-dire de la mise à mort potentielle.

Concernant la société algérienne dans son ensemble, les textes doctrinaux du GIA que nous avons consultés sont marqués par une certaine ambiguïté : la considèrent-ils comme musulmane ou non ? La question est d'importance car l'ampleur des massacres qui leur ont été attribués a conduit leurs adversaires dans la mouvance islamiste à les qualifier de « kharijites », en référence à des sectaires de l'islam des origines qui excommuniaient toute personne qui ne leur avait pas fait allégeance, même si elle se proclamait musulmane, et déclaraient son sang licite. Dans l'islamisme contemporain, le mouvement égyptien « *Takfir wa hijra* » (« Excommunication et hégire ») a réactivé, dans une certaine mesure, cette filiation[13], sans toutefois procéder à des massacres. Des informations, difficiles à vérifier, ont fait état de la présence de certains de ces « takfiris » en Algérie dès les années 1980. Or les œuvres de la tradition salafiste que citent à longueur de pages les textes du GIA, comme celles d'Ibn Taïmiyya, contiennent des dénonciations très sévères des kharijites et appellent à leur exécution. Tout l'effort doctrinal des dernières publications d'ampleur du GIA, parues début 1997, *Le Sabre Tranchant*, signé d'Abd al Mou'min Zoubeir, ainsi que son commentaire par l'Égyptien Abou Hamza,

12. « Diable » : le terme est utilisé depuis la révolution iranienne pour désigner le pouvoir « impie ».

13. Sur ce mouvement, voir notre livre, *Le Prophète et Pharaon*, Paris, Éd. du Seuil, coll. « L'Épreuve des faits », rééd. 1993, p. 73-108.

consistent à fournir la justification dogmatique des exécutions « selon la *chari'a* », tout en se défendant de l'accusation de « kharijisme », qui priverait le groupe de ses soutiens dans la mouvance « salafiste djihadiste » internationale.

Les 58 pages du *Sabre Tranchant*, après la préface de Zouabri et une introduction générale, sont divisées en dix chapitres et conclues par un florilège de citations d'Ibn Taïmiyya, dont la première donne le ton de l'ensemble : « Toute faction qui sort des règles de la *chari'a* de l'islam claires et bien transmises doit être combattue – de par l'accord des imams des musulmans –, et cela même si elle a prononcé la profession de foi. » Dans l'esprit de l'auteur, il est donc licite de combattre et de tuer des musulmans, à condition de pouvoir leur imputer des crimes – à commencer par celui de « sortir des règles de la *chari'a* », ce dont le GIA a une notion extensive. Chacun des cha- 79
pitres reprend les raisons chari'atiques de l'exécution de diverses victimes du GIA : les algérianistes tout d'abord, certains anciens d'Afghanistan, « désobéissants », les kharijites partisans du *takfir* (ce qui permet au GIA de se disculper de cette accusation), divers émirs d'autres groupes armés. Sous le titre « Questions diverses », l'auteur traite de l'assassinat d'enfants et de femmes. Il précise que les enfants ne sont pas visés comme tels, mais peuvent être tués lors d'un assaut ou d'une opération d'envergure. Quant aux femmes des apostats, elles méritent le sort de leur mari. Dans ce domaine, note l'auteur, « nous ne nions pas que quelques erreurs aient pu être commises par des moudjahidines »...

Le Sabre Tranchant, sans excommunier la société comme le font les kharijites, place néanmoins celle-ci dans une sorte d'entre-deux où tous les dérapages sont possibles. La présence en son sein des « apostats et impies » explique – et justifie par l'argument de nécessité – les meurtres « accidentels » de femmes et d'enfants. Définissant le caractère de la société, l'auteur précise que « le fondement de cette Oumma [algérienne] est l'islam, et nous ne la jugeons pas impie », se distinguant ainsi des kharijites. Comme musulmane, elle a le devoir de combattre les impies et les apostats, elle est donc appelée à rejoindre les rangs des moudjahidines, et ceux qui usent de divers prétextes pour ne pas le faire encourent des sanctions. Il y a donc trois catégories (*ta'ifa*) d'Algériens : la petite minorité qui soutient la religion, combat pour elle et mène le *djihad* contre impies et apostats ; ceux qui se sont déclarés ennemis d'Allah, les apostats – ainsi que tous ceux qui leur obéissent –, qu'il faut exécuter ; enfin, la majorité, qui a délaissé la

religion et s'est découragée de combattre ses ennemis. Le GIA ne la combat pas comme telle, mais lui fait reproche de sa passivité. La lecture du texte donne le sentiment d'une assez grande distanciation par rapport à la masse de la population, d'un rapport désabusé et empreint de reproches à cause de l'assistance insuffisante qu'elle porte au GIA et de son acceptation passive du *Taghout*. On cherche en vain ici quelque proclamation sur l'osmose entre l'« avant-garde » de l'Oumma et la population, voire quelque métaphore du « poisson dans l'eau ».

Rédigé dans un arabe sans grand souffle, *Le Sabre Tranchant* a suscité chez les « salafistes djihadistes » de Londres le besoin d'un « polissage » qui en renforce la dimension doctrinale – selon une tradition médiévale voulant que les oulémas enrichissent réciproquement leurs publications en y ajoutant citations et gloses. En « faisant briller » *Le Sabre Tranchant*, les 32 pages de l'Égyptien Abou Hamza, au style très recherché, riche en tournures et en termes que l'arabe moderne n'utilise plus, contenant force versets du Coran, hadiths et citations d'auteurs salafistes, surtout Ibn Taïmiyya, concentrent l'essentiel de leurs attaques sur « les mains qui paraissaient amies » – en d'autres termes, ceux qui, après avoir soutenu le GIA, firent défection dès les derniers temps de l'émirat de Djamel Zitouni, lui reprochant d'avoir fait tuer les anciens d'Afghanistan et ceux qui commettaient des fautes mineures, de ne pas prendre les avis des oulémas, et de faire assassiner femmes et enfants[14]. Lorsque Abou Hamza fait paraître ce texte, en mars 1997, il témoigne que c'est à l'intérieur même de la mouvance « salafiste djihadiste » que le GIA de Zouabri est contesté ; l'argumentaire du cheikh égyptien est défensif et plaide la conformité des agissements du groupe avec la ligne de cette mouvance – ce qui manifeste la raréfaction des appuis internationaux dont il dispose – par rapport aux années 1994-1995. Pourtant, il en viendra lui-même, après de nouveaux massacres en septembre 1997, et surtout la diffusion d'un communiqué attribué à 'Antar Zouabri taxant d'impiété toute la population qui ne soutient pas le GIA et justifiant les massacres d'enfants, à considérer que désormais le Groupe islamique armé a quitté le giron de la mouvance « salafiste djihadiste » et à se désolidariser de lui, mettant par là un terme à la parution d'*Al Ansar*.

Les publications du Groupe islamique armé auxquelles nous avons eu accès, et dont il faut rappeler le caractère parcellaire, donnent de ce

14. Voir en annexe notre traduction de cet extrait du texte d'Abou Hamza.

mouvement une image double. D'une part, il dispose d'un corps de doctrine dont on peut retracer les filiations dans la mouvance islamiste internationale comme algérienne : il s'inscrit au cœur de ses facteurs de désunion interne. La théorie du *djihad* y est poussée à ses conséquences extrêmes : partant de la licité de la lutte armée contre l'État « apostat », elle s'étend graduellement contre des couches sociales qui ne cessent de s'accroître, témoignant ainsi du rétrécissement tant de la base du groupe dans la population que du socle de ses références doctrinales. Or celles-ci lui sont fournies pour l'essentiel par des intellectuels basés hors d'Algérie, qui en fournissent la légitimation *a posteriori*. D'autre part, l'action sur le terrain n'est reflétée qu'en partie par les publications et obéit à des logiques de groupe armé clandestin, assez faiblement structuré, propices à d'innombrables débordements, dont les purges internes, les massacres et les soupçons d'infiltration par les services spéciaux ont fourni d'amples illustrations. Or la perpétuation du GIA comme mouvement islamiste armé résidait, de 1992 à 1997, dans l'articulation entre ces deux pôles : les militants sur le terrain avaient besoin de la légitimation extérieure – faute de voir leur référence islamiste remise en question, et leur activisme interprété comme simple terrorisme, voire banditisme. De même, les intellectuels « salafistes djihadistes », coupés du monde musulman dans leur exil londonien, cherchaient un front actif de *djihad* pour asseoir leur rayonnement au sein de cette mouvance. Or les purges, puis les massacres de 1996-1997 en Algérie, ont dissocié ces deux pôles : les intellectuels de Londres s'activent désormais au service d'autres fronts du *djihad*, comme les talibans ou le Kosovo – et, depuis fin 1997, les militants sur le terrain ne semblent plus à même de fournir une base doctrinale à leurs opérations armées. Si cette situation se prolonge, le GIA ne devrait plus pouvoir se perpétuer sous la forme qui l'avait fait connaître jusqu'alors, mais rien n'interdit sa renaissance sous d'autres aspects, tant qu'aucune solution politique n'aura été mise en œuvre pour traiter les dysfonctionnements structurels du système social algérien.

Annexe
Al Ansar fait briller *Le Sabre Tranchant*

[*Ces pages tirées de l'opuscule rédigé par Abou Hamza précisent la position du courant « salafiste djihadiste », auquel appartient l'auteur, au sujet des assassinats de femmes et d'enfants attribués au GIA. Elles sont traduites à l'état presque « brut » afin de restituer pour le lecteur francophone le type de parénèse utilisé ici, qui se fonde sur l'invocation des comportements des « pieux ancêtres » et l'exhortation à les imiter, sans aucune prise de distance historique, et dont le procédé rhétorique évoque une déferlante. Nous avons simplement restitué en notes signalées par des astérisques les éléments de compréhension qui sont spontanément disponibles pour un lecteur arabophone « moyen »* 82 *– auquel échappe probablement l'identité précise des auteurs invoqués. Les notes numérotées 36 à 40 figurent dans l'original arabe. Les citations du Coran sont données en italique, dans la traduction de Jacques Berque, revue et corrigée (Paris, Albin Michel, 1995).*]

Ils prétendent que le GIA tue les femmes et les enfants – cette accusation a besoin d'être précisée, pour que l'on y distingue ce qui est licite [*halal*] de ce qui est illicite [*haram*], ce qui y est vrai de ce qui y est faux. En ce qui concerne les femmes des apostats et des taghouts, oui il est permis de les tuer délibérément et aussi de les enlever, les Compagnons* les enlevaient à l'époque d'Abou Bakr al Siddiq – qu'Allah les agrée, ils les engrossaient, et parmi leurs enfants il y eut Mohammed ibn al Hanafiyya, fils de l'imam Ali, qu'Allah bénisse son visage, et de même l'imam Ali vendait les enfants des apostats pour 100 000 dirhams[36], et leur apostasie était plus légère que l'apostasie de nos jours, ils ne prenaient pas les armes les premiers contre les musulmans, ils ne versaient pas le sang interdit, jusqu'à ce que les musulmans commencent, et leur apostasie tenait en une seule obligation qu'ils avaient délaissée, l'aumône légale [*zakat*], mais les taghouts de notre temps ont une apostasie renforcée, ce sont eux qui ont commencé par tuer les musulmans, après avoir renversé la loi divine, annulé la plupart des obligations, répandu les [sept] péchés capitaux, et leurs femmes sont les premières qu'il faut tuer ou enlever, il a dit (SAL'AM**) : « tout village qui a désobéi à Allah et à Son Envoyé, [...] un cinquième [...]*** ») ; et

---

* [du Prophète], musulmans de la première génération. Abou Bakr al Siddiq : premier calife (632-634 av. J.-C.). L'imam Ali : quatrième calife, au pouvoir en 656, défait l'année suivante, père de Mohammed ibn al Hanafiyya (637-700).

36. Voir le commentaire du grand livre des biographies d'al Shibani, vol. 5.

** Acronyme arabe de « Bénédiction divine et paix sur lui », qui ne s'applique qu'au Prophète, et signale ses dits ou ses actions (*hadith*).

*** Ce hadith a déjà été cité par l'auteur, qui ne fait que le résumer ici : le cinquième

c'est là le propos de la masse des oulémas, ce qu'ignorent beaucoup de gens, et il n'y a pas besoin de nouvelle interprétation [*ijtihad*] d'étudiants ou d'oulémas de l'iniquité parce que c'est attesté ; le cheikh de l'islam Ibn Taïmiyya a dit : « Les apostats, il faut les tuer jusqu'à ce qu'ils reviennent à ce qu'ils ont abandonné, et il faut tuer parmi eux celui qui a combattu comme celui qui n'a pas combattu, y compris le vieillard décrépit et l'aveugle et le grabataire, et de même leurs femmes – selon la plupart des oulémas » (414, vol. 28). Et Ibn Qudama al Maqdissi* a mentionné, dans son *Moughni*, la femme qui s'était dénudée devant les musulmans pendant le siège de Taef par le Prophète (SAL'AM), que l'un des musulmans toucha avec une flèche dans ses parties honteuses, et tua ; il dit : « Si une femme parmi les impies ou sur leur citadelle insulte les musulmans ou se dénude devant eux, il est permis de la viser avec un projectile, [...] de même il est licite de la viser si elle leur ramasse les flèches ou les abreuve, ou les excite au combat, car elle est alors une combattante, et la même sentence s'applique à l'enfant et au vieillard et au reste de ceux qu'il est interdit de tuer[37]. »

Quant à tuer les enfants délibérément, aucun des savants qui comptent n'en parle, c'est un propos obscur, qui s'oppose aux textes et à la saine nature, on n'a pas tué un enfant en Algérie si ce n'est par erreur ou nuitamment (c'est-à-dire pendant une attaque de nuit ou quand il n'est pas possible de faire le tri), c'est un cas qu'acceptent la *chari'a* et le texte d'un hadith de l'Envoyé (SAL'AM) sur la mise à mort des enfants des associationnistes nuitamment (« ils sont d'eux ») ; et si cela s'est produit, nos frères du GIA demandent des excuses, nous avons une cassette enregistrée avec l'un des meilleurs de nos frères dans le département informations du GIA, il présente ses excuses les plus plates, à propos d'un enfant qui a été tué par hasard devant un café où se rassemblaient les taghouts, dans l'explosion d'une bombe à retardement, c'est une question traitée en détail dans le droit du *djihad* et de la fortification, on ne peut pas l'éviter, sinon en laissant fuir beaucoup de cibles parmi les taghouts, mais beaucoup de gens ont été tués ou blessés dans les familles des combattants du *djihad* eux-mêmes de cette manière, ils ne vivent pas sur la lune, ils ont été tués parce qu'ils se trouvaient dans les endroits visés, sans être les cibles, et ne nous sont permises que la patience et la confiance en Allah, il faut essayer de s'éloigner des endroits d'impiété, de ce qui transgresse la *chari'a* et lui désobéit, le Très-Haut a dit : « *Ne vous appuyez pas sur qui aura commis l'injustice, de sorte que vous lèche le Feu*[38] » [11/113], la victoire est patience d'une heure, nos tués sont au paradis, les

---

des biens d'un village qui a désobéi à Allah et à Son Prophète est pour Allah, le reste pour ceux qui l'attaquent, à titre de butin légitime.

* Disciple d'Ibn Taïmiyya (XIV[e] siècle av. J.-C.)

37. *Moughni* avec le grand commentaire, vol. 10, p. 395 [recueil de textes commentés de la tradition salafiste].

38. *Houd* [sourate coranique].

leurs sont en enfer, le martyr peut intervenir pour soixante-dix des siens qui étaient promis au Feu, et la multiplicité des martyrs est l'un des buts du *djihad*, le Très-Haut a dit « *et se donne parmi vous des martyrs* » [3/140], et nous nous efforçons d'épargner le sang, mais c'est un devoir pour tous les musulmans de mettre à nu l'impiété et ses gens, de l'éloigner à n'importe quel prix, jusqu'à ce que ceux qui font la guerre à Allah et à Son Envoyé ne parviennent plus à fuir, en se dissimulant dans la foule, délibérément ou inconsciemment, et c'est pourquoi le Prophète (SAL'AM) a mis en garde contre le travail chez les taghouts ou leur voisinage, car ils sont une cible légale pour être tués et éliminés, comme les serpents, l'impureté et l'ordure, il a dit (SAL'AM) : « Celui qui a fait la guerre sera sauvé, celui qui s'éloigne sera en paix, mais celui qui se mêle à eux périra[39] » et « et ne soyez surtout pas – à l'intention du musulman – sergent ni policier ni percepteur ni trésorier[40] », c'est-à-dire ne travaillez pas du tout parmi eux, s'ils manipulent la religion et
84 cherchent à s'en servir, même dans cette honte infime, et si les combattants du *djihad* tuaient les gens par désir et aveuglément, comme le prétendent les falsificateurs, ils n'auraient pas besoin de supporter toutes ces peines, rester aux aguets, se cacher, attaquer les taghouts, mener des batailles sanglantes, et ils tueraient des milliers et des milliers de gens que le taghout ne parvient pas à protéger ni à atteindre, et sans peine, et même sans munitions ni armes, et en très peu de temps, [«]*Ne raisonnez-vous pas ?*[»] [2/44]. Distinguez entre les combattants du *djihad* et les ennemis d'Allah, Allah vous bénira, ne cherchez pas à profiter de l'impiété, de l'apostasie, et de la corruption, car si vous subissiez une catastrophe, et que vous ayez abandonné la religion d'Allah, il ne vous resterait qu'à pleurer sur vous-mêmes, vos biens et vos enfants, [«] *Prémunissez-vous envers Allah, Allah est terrible en Sa punition* [»] [5/2].

39. Rapporté par al Tabarani et Ibn Abi Shiba.

40. Rapporté par Ibn Maja, l'*arif* [sergent] est le responsable, et le *jabi* celui qui rassemble l'argent.

RÉSUMÉ

Le Groupe islamique armé algérien a fait paraître, à travers ses relais dans l'émigration islamiste en Europe, un certain nombre de textes justifiant son djihad. *A travers une lecture prudente de ces écrits, on peut proposer une filiation de ce groupe dans la mouvance « salafiste djihadiste » au sein de l'islamisme militant contemporain et retracer la chronologie du groupe, son positionnement politique et idéologique, ainsi que ses divisions.*